



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Etudes européennes et internationales

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Etudes européennes et internationales

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008040

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master mention *Etudes européennes et internationales* se présente comme une formation ouverte à l'interdisciplinarité dont les objectifs scientifiques et pédagogiques affichés consistent à doter les étudiants d'outils d'analyse des sciences sociales, afin de les aider à se préparer aux concours administratifs ainsi qu'aux différents métiers du monde des médias, des associations, des collectivités locales, et des ONG/OIG. La mention se structure autour d'un tronc commun à dominante science politique en première année de master (M1) avant de se déployer en seconde année de master (M2) autour de deux spécialités, la première de nature professionnelle *Géopolitique*, la seconde à finalité recherche intitulée *Etudes politiques*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation a fait l'objet ces deux dernières années d'un « lifting » consistant notamment en un remodelage de la maquette avec la suppression d'une spécialité *Cultures politiques comparées*, un renforcement de la spécialité *Géopolitique*, et un repositionnement plus affirmé autour de la science politique, notamment au niveau du tronc commun dans lequel l'offre d'enseignements dans la discipline a été augmentée.



Ces changements n'ont cependant pas affecté l'identité globale de la formation qui continue de se revendiquer de l'interdisciplinarité, d'une forte association entre philosophie et sciences sociales, et d'une diversité des aires géographiques étudiées. L'offre de cours est ainsi variée, mariant des enseignements spécialisés et des intitulés plus généralistes. Le recrutement est stabilisé autour d'un volume appréciable de 25 à 32 étudiants pour l'ensemble des spécialités confirmant ainsi l'attractivité de la mention auprès d'étudiants originaires de licences très diverses.

Le volet « international » de la formation est bien développé et donne une visibilité accrue au master.

On doit cependant regretter que le répertoire des cours ne soit pas suffisamment pensé dans sa cohérence d'ensemble, elle-même rapportée à des débouchés professionnels mieux identifiés, et à une plus grande unité scientifique. On a trop souvent l'impression que la logique de l'offre n'est fondée qu'*intuitu personae*, sur les seules spécialisations des membres d'une équipe pédagogique par ailleurs trop peu fournie.

La spécialité recherche *Etudes politiques* se trouve ainsi confinée à la seule philosophie politique, portée par le seul enseignant professeur titulaire, et n'offre qu'un volume horaire beaucoup trop faible pour préparer sérieusement une entrée dans les études doctorales.

L'équipe de pilotage doit mieux prendre en considération le travail de suivi professionnel des diplômés, et produire des données qui permettront une meilleure évaluation de l'adéquation entre la formation et les orientations professionnelles.

- Points forts :

- Un renforcement de la science politique dans le tronc commun.
- Une réforme qui permet une meilleure structuration de la mention.
- Une interdisciplinarité et une ouverture sur « l'international » clairement assumée.

- Points faibles :

- Une maquette *patchwork* fragilisant sa lisibilité, et dans l'ensemble peu formatrice pour des débouchés professionnels eux-mêmes mal identifiés.
- Des enseignements de méthodologie dont les volumes horaires sont trop faibles.
- Une spécialité recherche dont le cursus mérite d'être considérablement étoffé, et repensé dans ses articulations avec le laboratoire d'adossement.
- Le suivi professionnel des étudiants ne donne lieu à aucune production de données, ni à une véritable réflexion sur le lien entre formation et orientation.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation dont l'ouverture aux questions internationales constitue un sérieux atout, gagnerait à voir repensée en profondeur son identité scientifique et pédagogique qui demeure floue et éclatée, mal ajustée aux exigences actuelles à la fois de la formation à la recherche doctorale et aux objectifs de professionnalisation que les étudiants peuvent attendre. Les changements salutaires entrepris depuis 2010 n'ont pas été conduits à leur terme.

Les maquettes doivent faire l'objet d'un solide travail de refonte autour de trois priorités : un affichage plus clair des orientations pédagogiques et scientifiques ; l'introduction en M2 d'enseignements plus transversaux dans leurs problématiques ; une meilleure prise en compte des actuelles évolutions et avancées de la recherche.

Il serait souhaitable de hausser le niveau du cahier des charges de la spécialité recherche en diversifiant les enseignements, en renforçant le volume horaire, et en témoignant d'un souci plus grand d'ancrage dans les « Etudes politiques ».

La formation aux concours administratifs devrait être renforcée par une augmentation du nombre de professionnels intervenant dans la formation.



Evaluation par spécialité

Géopolitique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Géopolitique* entend préparer aux concours administratifs, tant au niveau des collectivités locales que des organisations internationales. La maquette est structurée en six modules de 10 crédits ECTS chacun, portant principalement sur les questions internationales, la géopolitique et l'intégration européenne.

- Appréciation :

La spécialité *Géopolitique* propose une offre d'enseignements très interdisciplinarisée et couvrant de nombreuses aires géographiques.

Ce volet international est conforté par une solide et cohérente politique de partenariats.

Malgré une finalité professionnelle, le module « préparation à l'emploi » n'est pas très fourni en enseignements susceptibles de préparer l'accès des étudiants à un ensemble de métiers eux-mêmes insuffisamment précisés.

Les modules sont plutôt des regroupements hétéroclites (sauf celui sur la géopolitique) de cours dont on ne voit pas la cohérence d'ensemble et la cumulativité scientifique de leurs apports. Dans le module « intégration européenne », l'offre pourrait ainsi faire l'objet d'un meilleur ciblage des matières fondamentales.

L'équipe de pilotage devrait mieux prendre en considération le travail de suivi professionnel des diplômés, et produire des données qui permettront une meilleure évaluation de l'adéquation entre la formation et les orientations professionnelles.

- Points forts :

- Une bonne couverture des aires géographiques (à l'exception d'une absence curieuse de l'Europe du Nord).
- Une politique d'échanges internationaux, notamment avec les pays d'Europe centrale et orientale.
- L'interdisciplinarité de l'offre d'enseignements.

- Points faibles :

- Une absence d'enseignements méthodologiques.
- Un ajustement peu pertinent des enseignements aux débouchés professionnels.
- Une trop grande généralité des professions envisagées par la spécialité.
- Insuffisance des enseignements confiés à des praticiens.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de :

- Réorganiser la maquette afin de mieux l'ajuster aux objectifs professionnels de la spécialité.
- Ouvrir davantage les enseignements à des professionnels extérieurs.
- Définir avec davantage de clartés le périmètre des débouchés professionnels de la spécialité.



Etudes politiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes politiques* se présente comme une filière à finalité recherche, permettant aux étudiants de se doter des principaux outils d'analyse de la philosophie politique.

- Appréciation :

L'intitulé de la spécialité n'est pas en adéquation avec son contenu. On serait en droit de s'attendre à une diversité plus grande des enseignements professés, alors que l'offre existante ne se concentre que sur la philosophie éthique. Par ailleurs, le volume horaire en présentiel est beaucoup trop faible, et ne correspond pas aux exigences d'une formation préparant au doctorat.

Le dossier ne fournit pas de données permettant d'évaluer le pilotage de la formation. On peut en dire autant à propos de l'insertion des étudiants.

- Points faibles :

- Une formation articulée autour d'un ou deux collègues, n'offrant aucune cohérence intellectuelle ni cursus suffisamment dense.
- Un volume de formation trop restreint.
- Une équipe beaucoup trop réduite et peu diversifiée.
- Aucune information n'est fournie concernant le pilotage, le suivi des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

La pérennité de cette formation pose un problème scientifique et déontologique. Il est difficile en effet de concevoir un cursus aussi pauvre en volume horaire, en diversité d'enseignements, et reflétant de manière aussi restrictive le pré carré d'un seul enseignant. Le droit des étudiants à une formation solide les menant à un apprentissage des métiers de la recherche (doctorat) n'est pas assuré. Il convient donc que les responsables de la formation et l'université de tutelle procèdent à une refonte complète de cette spécialité pour la mettre en conformité aux exigences que l'on peut attendre.



Observations de l'établissement

Note d'accompagnement à la réponse de l'UPEM en date du 06 juin 2014

Éléments de réponse à l'AERES – Evaluation des formations

Les documents de l'évaluation par l'AERES, sur l'ensemble des formations pour lesquelles nous souhaitons une continuation dans le cadre de l'accréditation nous sont parvenus. Pour l'ensemble des rapports reçus et en dehors de réponses spécifiques par mention, il nous semble opportun d'apporter un certain nombre de remarques générales pour faire réponse à certaines objections récurrentes dans les analyses des experts.

En préambule de ces remarques, il est toutefois nécessaire de préciser le contexte dans lequel cette évaluation s'est menée. D'une part, il y a eu l'évolution du rôle de l'agence suite à la loi du 22 juillet 2013, et d'autre part, la variabilité des demandes quant à la constitution des dossiers à remettre ainsi qu'un certain flou engendré par la mise en place d'un nouveau mode d'évaluation de l'offre future (l'accréditation), conjoint à l'analyse *a posteriori*.

De ce fait, les composantes et les formations attachées ont été sollicitées à deux reprises, une première fois pour remplir un document très détaillé sur le bilan du contrat finissant et les données quantitatives sous-jacentes, puis une seconde fois pour dresser un bilan plus synthétique de la formation sur cette même période en y apportant des données complémentaires : par exemple le contenu des maquettes et la constitution des équipes pédagogiques.

Les documents remis à l'AERES ont donc été, pour chaque mention, une fiche bilan, un questionnaire quantitatif, un questionnaire qualitatif, et d'autres annexes si disponibles : fiche RNCP, ADD, conventions spécifiques. Pour chaque dossier déposé sur le site PELICAN, une fiche de synthèse, en en-tête du bilan, résumait l'ensemble des éléments du dossier. À la lecture des évaluations, il semblerait que certains des experts n'aient pas étudiés tous ces éléments.

De même, à la lecture des rapports des experts on note certains points préfigurant les attentes concernant la future offre. Par exemple : spécialisation progressive en licence, stage de pré-professionnalisation, etc. Si certaines formations étaient déjà dans cet esprit à l'UPEM, il est sans doute à ce stade prématuré de les évaluer sur ces points.

Sur la base des pièces fournies, l'agence a construit une expertise de laquelle ressort un ensemble de critiques communes à un grand nombre de formations. Ces observations méritent une réponse générale. Voici donc les points saillants et un début de réponse.

L'insertion professionnelle et le devenir des étudiants

L'UPEM a très tôt mis en place un observatoire de l'insertion professionnelle de ces étudiants, l'OFIPE, qui produit chaque année des données très précises sur l'insertion professionnelle des étudiants et sur leur devenir, sur un rythme qui correspond aux demandes ministérielles. Ces informations ont été jointes de façon systématique, or il s'avère que dans beaucoup d'évaluations, il est indiqué que ces données sont manquantes.

Une explication pourrait être que les données fournies sont les évaluations à 30 mois et ne permettent pas d'avoir des données récentes, mais, malheureusement ce choix ne relève pas de l'établissement. Si certaines formations ont complété les données à caractère officiel par d'autres éléments, la vice-présidence enseignements et professionnalisation (VPEP) a choisi de diffuser les informations chiffrées, collectées par l'OFIPE, correspondant aux critères ministériels.

La tenue de conseils de perfectionnements

Dans notre université, la moitié de nos formations sont ouvertes à l'apprentissage et un peu plus d'1/5 de nos effectifs sont des apprentis. Que les groupes soient constitués uniquement d'apprentis ou non, les CFA sont généralement organisateurs des conseils de perfectionnement, ce qui explique qu'ils ne soient pas mis en place directement par les formations.

Relations formations / entreprise

Comme pour le point précédent, les CFA sont une porte privilégiée pour les relations avec les entreprises. Dans de nombreuses formations, ils viennent en appui des responsables de composantes et de formation pour établir des liens avec le monde professionnel. Ceci n'apparaît pas forcément dans les bilans des formations. Une présentation générale du rôle des CFA aurait probablement dû être fournie.

Certification C2I

Il est fréquemment indiqué une faiblesse de certification C2I dans nos formations.

Les certifications C2I sont actuellement en plein développement et à ce jour la presque totalité des premiers cycles est concernée (IUT compris). Mieux, l'établissement est depuis cette année habilité à délivrer le C2I2e et réfléchit à ouvrir la certification de niveau deux à d'autres spécialités (nous envisageons la certification C2I2 ForCom).

Enseignement des langues

Tout d'abord, il est important de rappeler que notre université comme de nombreux établissements est en difficulté pour trouver des enseignants de langue, notamment des anglicistes, pour assurer des enseignements. En particulier, compte tenu des volumes très importants qu'il est nécessaire d'assurer, il est difficile de trouver des personnes pouvant accéder au statut de vacataire dans ces disciplines. Ce point a d'ailleurs donné lieu à une remarque de la cour des comptes lors de l'audit de notre établissement, ce qui a amené à une gestion encore plus rigoureuse de cette question.

Pour autant, l'établissement a cherché à contourner ce problème et à diversifier les modes d'accès à l'apprentissage des langues en développant un accès massif à la plate forme « Tell Me More ». Cet accès permet aux usagers de pratiquer l'anglais (mais il existe d'autres langues accessibles) soit seuls soit accompagnés par un enseignant.

Internationalisation

Là encore, l'apprentissage est un facteur discriminant pour accéder à la mobilité. La seule voie pour internationaliser les parcours est dans ce cadre, le voyage d'étude, difficile à mettre en œuvre (moyens financiers, rythme de l'alternance) même si certaines formations ont pu y parvenir.

Dans un même temps, l'équipe de la VPEP, et les services concernés, développent de nouveaux partenariats internationaux en essayant de mettre la mobilité étudiante en avant.

Evaluation des enseignements et des formations

La lecture des rapports montre un déficit concernant l'évaluation des enseignements. A ce jour, plusieurs expérimentations ont été menées, de façon variable et l'équipe de direction est en réflexion sur les axes possibles pour développer une politique globale concernant ces évaluations (choix des outils, modes d'exploitation ...).

Ouverture des formations à la VAE

Il est indiqué à de nombreux endroits l'absence de VAE sur certains diplômes. Il faut malgré tout noter que l'ensemble de notre offre de formation est ouverte à la VAE. Certains diplômes étant plus difficiles à obtenir par ce biais, il est souvent proposé aux candidats sur ces derniers une reprise d'étude (éventuellement via une VAP) assortie le cas échéant d'une VAE partielle.

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la mention de master:

Etudes européennes

Pas d'observations

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

